

INDICES PRONOMINAUX ET PRONOMS PERSONNELS EN JAMSAY (PARLER DOGON)

Roland BICABA

Université Norbert ZONGO

Lazare BAKOUAN

Université Joseph KI-ZERBO

bakouanlazare01@gmail.com

Résumé

Les formes pronominales du jamsay présentent un système constitué de deux séries d'unités. La première série regroupe des formes manifestant toutes les propriétés syntaxiques caractéristiques des constituants nominaux parmi lesquelles, l'accès à la topicalisation et à la coordination : les pronoms personnels. A l'opposé, les unités qui entre dans la constitution du second paradigme ne peuvent être ni topicalisées ni coordonnées : les indices pronominaux.

Les indices pronominaux sont indexés aux pronoms personnels. En d'autres termes, les deux sortes d'unités entretiennent des relations d'accord. L'accord entre le pronom délocutif pluriel et son indice consiste à répliquer, postposé au constituant verbal, la forme du morphème marqueur nominal du pluriel. En ce qui concerne, les pronoms interlocutifs, ils peuvent également être employés comme déterminants nominaux pour exprimer la notion de possession. Ils constituent donc, dans leur emploi pronominal, des substituts lexicaux des nominaux dont ils sont susceptibles de faire partie. Ainsi, comme les délocutifs, les pronoms interlocutifs obéissent au même principe d'accord avec les indices pronominaux auxquels ils correspondent.

Mots-clés : *pronom, interlocutif, délocutif, indice pronominal*

Abstract

The pronominal forms of jamsay present a system made up of two series of units. The first series includes forms showing all the syntactic properties characteristic of nominal constituents, including access to topicalization and coordination: personal pronouns. On the other hand, the units that enter into the constitution of the second paradigm can neither be topicalized nor coordinated: the pronominal indices.

Pronominal indices are indexed to personal pronouns. In other words, the two kinds of units have a relationship of agreement. The agreement between the plural delocutive pronoun and its index consists in replicating, postposed to the verbal constituent, the form of the nominal marker morpheme of the plural. As for the interlocutory pronouns, they can also be used as noun determiners to express the notion of possession. They therefore constitute, in their pronominal use, lexical substitutes for the nominals of which they are likely to form part. Thus, like the delocutives, the interlocutory pronouns obey the same principle of agreement with the pronominal indices to which they correspond.

Keywords: *pronom, interlocutive delocutive, pronominal index*

Introduction

Parlé au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire, le dogon est répertorié dans les classifications des langues comme une branche du phylum Niger-Congo. Ses liens d'apparentement avec les autres sous-groupes de langues ouest-africaines ne pas sont clairement établis. Certains de ses traits structuraux, comme l'ordre des termes syntaxiques dans l'énoncé (Sujet-objet-verbe), le rapproche des langues mandé. Mais un examen du système nominal montre également que le dogon atteste un système de classification nominale caractéristique des langues gur. On note simplement que dans la structure interne des langues Niger-Congo, le dogon constituant un rameau différent de celui des langues mandé, atlantiques ou injoïdes. Du reste, en parlant de « parlers dogons » et non de « langues dogons », WILLIAMSON et BLENCHE (2004 : 33) font du dogon, non pas une langue unique mais un ensemble de parlers. Ces auteurs s'appuient sur BERTHO, (1953) qui distingue, dans l'ensemble dogon, quatre langues distinctes, et sur CALAME-GRIAULE (1978) pour qui le dogon à cinq ensembles dialectaux, avec, en plus, des parlers isolés.

Le parler *ɟamsay* que l'on rencontre dans la partie septentrionale du Burkina Faso, comme vraisemblablement l'ensemble des parlers, présente un système pronominal assez original, sinon pas très courant. Un bref aperçu de données linguistiques du parler conduit à quelques constatations. Il a été mentionné tantôt que par la structure de l'énoncé (SOV), le dogon était proche des langues mandé. C'est cependant par ce trait structurel qu'il pourrait s'en démarquer. En effet, cet ordonnancement des termes n'est valable en *ɟamsay* que dans les énoncés dans lesquels le sujet, (premier terme), est un substantif. Le cas échéant, il apparaît, postposée au mot verbal, une forme semblable à un pronom qui n'est interprétable que par un renvoi au terme sujet. En revanche, lorsque le « sujet » est une unité linguistique correspondant à la série « je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elles » du français, celui-ci n'apparaît pas en début d'énoncé mais postposé au verbe qui est le dernier terme de l'énoncé. La présence de cette unité ne pouvant être interprétée que relativement au terme sujet, laisse penser à un second type d'ordonnancement des termes syntaxiques dans l'énoncé du *ɟamsay*, Objet-Verbe-Sujet (OVS). Le problème d'étude ainsi posé à travers ces observations soulèvent une question principale à savoir, comment s'organise le système des pronoms personnels du *ɟamsay*? Plus

spécifiquement, quelles sont les propriétés des formes identifiables dans cette langue comme étant des pronoms personnels ?

D'ores et déjà, on peut présumer que le système des formes pronominales du jamsay est organisé autour de pronoms personnels, au sens strict, auxquels sont indexés des indices pronominaux. Il sera donc question dans cette étude, de montrer que les pronoms personnels manifestent des propriétés syntaxiques différentes de celles des indices pronominaux qui leur sont indexé.

0.1. Méthodologique

Le volet méthodologie a constitué à collecter des matériaux linguistiques en jamsay de Doundoubangou (village situé au nord de la ville de Djibo au Burkina Faso) auprès d'un locuteur natif au moyen d'un questionnaire. Le corpus est formé des séries des formes pronominales correspondant en français à « je, tu ; il/elle, etc. » et à « moi, toi, lui/elle, etc. » et d'une quarantaine d'énoncés qui mettent en évidence les différents emplois de ces unités. Le corpus est transcrit phonétiquement.

0.2. Approche théorique

La description des systèmes pronominaux des langues africaines se fait généralement en observant une dichotomie entre morphologie et syntaxe d'une part, et en se basant sur les équivalences qu'offre la traduction dans la langue d'écriture du chercheur d'autre part. Les analyses faites dans le présent écrit privilégient plutôt une approche morphosyntaxique. Ce faisant, au plan strictement théorique, ces analyses tirent parti de l'héritage des principaux courants structuralistes que sont le fonctionnalisme et le distributionnalisme. Le cadre d'analyse ainsi que les concepts nécessaires à la description des formes pronominales sont du ressort de la grammaire fonctionnelle essentiellement, et sont de celui de la méthode distributionnelle, l'identification et la catégorisation des unités linguistiques, notamment celles qui font l'objet du présent article.

1. Les formes pronominales du jamsay

Dans les systèmes pronominaux des langues négro-africaine, des unités sont parfois identifiées à des pronoms personnels sans que celles-ci n'aient les mêmes propriétés syntaxiques que les nominaux dont elles sont censées faire partie. C'est pourquoi avant tout test lié au fonctionnement syntaxiquement de l'ensemble de unités du jamsay, elles

sont désignées par l'expression « formes pronominales ». Lorsque l'on entreprend d'étudier ces formes, il apparaît naturel de l'entamer par l'identification de celles qui apparaissent en généralement et parfois exclusivement en position de sujet lorsque l'on conjugue un verbe : les formes non emphatiques.

1.1. Les formes pronominales non emphatiques

Les formes pronominales non emphatiques dont il est question correspondent à la série « je, tu, il/elle, nous, vous, ils/elle » du français. En *ɟamsay*, elles ne peuvent pas être recueillies en citation isolée mais apparaissent postposées au verbe dans la conjugaison de celui-ci, à l'exception de la forme dite de troisième personne du singulier.

(1)

Torara **m** « Je pile »
/piler_PROG/**je**/

Torara **u** « Tu piles »
/piler_PROG/**tu**/

Torara « Il/elle pile »
/piler_PROG/

Torara **i** « Nous pilons »
/piler_PROG/**nous**/

Torara **e** « Vous pilez »
/piler_PROG/**vous**/

Torara **ba** « Ils/elles pilent »
/piler_PROG/**ils/elles**/

Ce matériau permet d'établir le paradigme des formes pronominales non emphatiques du *ɟamsay* ainsi qu'il suit.

1. **m** → je
2. **u** → tu
3. **∅** → il/elle
4. **i** → nous
5. **be** → vous
6. **ba** → ils/elles

Dans ce paradigme, la troisième personne du singulier n'a pas de signifiant. Nous avons donc affaire à un monème zéro, généralement

représenté par le symbole « Ø » à la position qu'aurait occupée le signifiant absent. Dans la morphologie fonctionnelle Martinettienne, rappelle GERMAIN et LeBLANC (1981 : 57), on a « [...] recours au critère de l'analogie directe afin de déterminer qu'à un signifié ne correspond aucun signifiant ».

1.2. Les formes pronominales emphatiques

Les formes pronominales non emphatiques ont des équivalents emphatiques dont l'emploi est lié à l'emphase ainsi que le montrent les traductions en français. Elles apparaissent non pas postposées aux verbes mais antéposées à ceux-ci dans la conjugaison.

(2)

mi torara **m** « Moi, je pile »
/moi/piler_PROG/je/

u: torara **u** « Toi, tu piles »
/toi, piler_PROG/tu/

wo torara **Ø** « Lui/elle, il/elle pile »
/lui/piler_PROG/

ama torara **i** « Nous, nous pilons »
/nous/piler_PROG/nous/

e: torara **e** « Vous, vous pilez »
/vous/piler_PROG/vous/

be torara **ba** « eux/elles, ils/elles pilent »
/eux/elles/piler_PROG/ils/elles/

Dans le présent matériau linguistique, il y a un signifiant pour la troisième personne du singulier.

On peut donc dresser l'inventaire des formes pronominales emphatiques ainsi qu'il suit :

1. **mi** → Moi
2. **u:** → Toi
3. **wo** → Lui/elle
4. **ama** → Nous
5. **e:** → Vous
6. **be** → Eux/elles

L'ensemble des formes pronominales du jamsay que l'on appellerait indifféremment « pronoms personnels » fait ressortir des formes non emphatiques assorties à des formes emphatiques.

Un bref aperçu des unités répertoriées dans ce tableau montre qu'à l'opposé des formes non emphatiques, celles emphatiques présentent une structure interne complexe pour la plupart. Sémantiquement, elles sont toutes impliquées dans la référence aux participants au discours. A ce titre, elles sont généralement désignées comme étant des pronoms personnels. Conformément à l'étymologie du mot « pronoms », ces unités sont censées être syntaxiquement équivalentes à des constituants nominaux. Autrement dit, les formes pronominales du jamsay ne mériteraient d'être désignées comme des pronoms personnels que si, en plus d'être impliquées dans la référence aux participants au discours, présentent des propriétés syntaxiques propres aux nominaux pour lesquelles il suffit de mentionner la focalisation, la tropicalisation la coordination. Les formes pronominales ci-dessus identifiées vont être soumises aux deux derniers tests.

2. Le test des propriétés syntaxiques des formes pronominales

Dans la description des systèmes pronominales des langues, il n'est pas rare de voir une partition des unités pronominales sur la base des fonctions qu'elles sont aptes à assumer. C'est ainsi que les formes simples ou non emphatiques sont réputées spécialisées dans la fonction de sujet tandis que les formes complexes ou emphatiques peuvent assumer aussi bien la fonction de sujet que celle d'objet. Cette légère différence fonctionnelle nous fait penser qu'il s'agit probablement d'unités différentes du point de vue de leurs comportements syntaxiques.

2.1. Le test des propriétés syntaxiques des formes non emphatiques

Les formes qui composent la série des non emphatiques ne peuvent pas être obtenues en citation isolée. Cette particularité a probablement un lien avec le comportement syntaxique de ces unités. Nous en jugeons au moyen des tests de la topicalisation et de la coordination.

2.1.1. Le test de la topicalisation

La topicalisation est une des opérations permettant d'explicitier la structure de l'énoncé en posant comme topique, un membre « (...) de l'énoncé à partir duquel l'énonciateur développe un commentaire », CREISSELS (2006 a : 110). Le topique est le terme ayant un contenu informationnel que l'énonciateur veut mettre en avant tandis que le commentaire, ce que l'on dit du topique. BICABA (2020 c : 125-127) distingue une topicalisation par antéposition et une autre par dislocation. Dans les deux cas, le topique est antéposé au reste de la construction. Dans la dislocation, le topique est repris anaphoriquement dans le reste de l'énoncé par une forme pronominale. Pour les besoins de ce test, nous nous limitons à la topicalisation du terme sujet. Les langues dans lesquelles le premier terme de l'énoncé est le sujet, celui-ci est le topique par défaut, de par sa position.

Le test de la topicalisation aux formes pronominales non emphatiques du Jamsay n'est pas concluant. Les constructions suivantes sont par exemple agrammaticales dans cette langue. C'est ce que signale le symbole « * » qui les précède.

(3)

***m** ni: kɔwara **m** « je, je puis de l'eau »
/moi/eau/puise_{PROG}/je/

***u** ni: kɔwara **u** « tu, tu puises de l'eau »
/tu/eau/puise_{PROG}/tu/

***e** ní: kɔwara **e** « Vous, vous puisez de l'eau »
/vous/eau/puise_{PROG}/vous/

En tant qu'unités distinctes, les formes pronominales non emphatiques du Jamsay ne peuvent pas être topicalisées. Les procédés de topicalisation impliquent que le topique se positionne en début d'énoncé alors que ces formes sont toujours postposées aux verbes, sinon aux termes prédicats.

2.1.2. Le test de la coordination

La coordination est un procédé syntaxique permettant de réunir en une seule construction des unités linguistiques de même fonction au moyen d'un coordinatif ou d'un connectif. Le premier peut réunir aussi bien des propositions que des nominaux mais le second est spécialisé dans la formation des syntagmes nominaux homo-fonctionnels.

En jamsay, le mot qui coordonne est un coordinatif (non pas un connectif). A la frontière entre deux éléments qu'il réunit, ce morphème (dont la forme phonologique reste à préciser) copie la forme du dernier segment du mot final de la proposition ou du constituant nominal qu'il précède.

Ce test, lui non plus, n'est pas concluant pour les formes pronominales non emphatiques du jamsay. Elles ne peuvent être coordonnées ni entre elles-mêmes ni entre elles et les formes emphatiques. A titre illustratif, les constructions suivantes sont agrammaticales dans cette langue.

(4)

***mi i u** « moi et tu »
/moi/et/tu/

***u u i** « tu et nous »
/tu/et/nous/

L'application des tests de la topicalisation et de la coordination aux formes pronominales non emphatique montre que ces dernières n'ont pas les mêmes propriétés distributionnelles que les nominaux. En tout état de cause, elles ne peuvent pas être désignées comme étant des pronoms personnels.

2.2. Le test des propriétés syntaxiques des formes emphatiques

Il s'agit ici de faire passer aux formes pronominales emphatiques du parler dogon, les mêmes tests que les formes non emphatiques à savoir la topicalisation et la coordination.

2.2.1. Le test de la topicalisation

Les formes emphatiques peuvent être posée comme topique. Elles sont reprises dans les énoncés par leurs équivalents non emphatiques qui se postposent aux verbes ; exception faite de la troisième personne du singulier pour laquelle il n'y a pas un tel correspondant et dont la position, est de ce fait, vide.

(5)

mi ni: kɔwar m « Moi, je puis de l'eau »
/moi/eau/puise_{PROG}/je/

u: ni: kɔwara u « Toi, tu puises de l'eau »
/toi/eau/puise_{PROG}/tu/

wo ni: kɔwara ø « Lui-elle, il-elle puise de l'eau »
/lui/eau/puise_{PROG}/

ama ni: kɔwara i « Nous, nous puisons de l'eau »
/nous/eau/puise_{PROG}/nous/

Les unités du Jamsay dont le comportement syntaxique est illustré à travers les énoncés ci-dessus méritent le qualificatif « emphatiques » dans la mesure où leur emploi est lié à la mise en œuvre d'un procédé d'emphase.

2.2.2. *Le test de la coordination*

Dans cette langue, les formes pronominales emphatiques ont accès à la coordination, comme le montrent les énoncés ci-après.

(6)

ama a e: i ka togu togo i « c'est vous et nous qui avons fait le hangar »
/nous/et/vous/FOC/le/hangar/faire(hangar)/

mi i u: lei tɔ:n ɛ:sa i « toi et moi ; nous nous voyons »
/moi/et/toi/deux/réciprocité/voir-PROG/nous/

wo o e: jesa be « lui et vous êtes venus »
/lui/et/vous/venir_ACP/vous/

Les formes pronominales emphatiques du Jamsay ont accès, aussi bien à la topicalisation qu'à la coordination, deux propriétés syntaxiques caractéristiques des constituants nominaux. De ce fait, elles font donc partie de la classe distributionnelle des nominaux et méritent d'être désignées comme des pronoms personnels. Ainsi, le système pronominal de la langue est, d'une manière générale, formé de deux paradigmes d'unités : celui des pronoms personnels dont les membres sont assortis à ceux d'un autre paradigme. Cette dernière série comprend des unités présentant des propriétés syntaxiques qui les éloignent des pronoms personnels. Notre hypothèse est qu'il s'agit d'indices pronominaux indexés aux pronoms personnels.

3. Les pronoms personnels et les indices de sujets du Jamsay

Les indices pronominaux n'ont pas le statut de constituant syntaxique. À ce titre, leur système ne peut être mieux appréhendé qu'au travers celui des pronoms personnels qui est d'abord présenté.

3.1. Les pronoms personnels

Selon D. CREISSELS (2006 a, p. 81) :

Le propre des pronoms personnels est de se référer à une entité en fonction de son rôle dans la situation d'énonciation, c'est-à-dire en la caractérisant principalement sinon exclusivement selon la distinction entre l'individu qui parle (1ère personne), celui à qui il s'adresse (2ème personne) et ce dont il lui parle (3ème personne).

Dans les systèmes pronominaux, le terme personne ne renvoie pas de façon univoque à une seule et même notion ; certains pronoms personnels pouvant renvoyer à des non personnes. C'est pourquoi il est adopté ici, la distinction pronoms personnels interlocutifs et pronoms personnels délocutifs.

3.1.1. Les pronoms personnels interlocutifs

Ils regroupent les pronoms élocutifs et les pronoms allocutifs qui renvoient aux participants au dialogue.

a. Les pronoms élocutifs

Il s'agit du pronom élocutif singulier « **mi** » (moi) qui s'emploie pour désigner l'énonciateur, c'est-à-dire celui qui parle en excluant l'allocutaire et de son équivalent pluriel « **ama** » (nous) qui s'emploie pour désigner et l'énonciateur et celui ou ceux à qui l'énonciateur s'adresse.

b. Les pronoms allocutifs

Il s'agit du pronom singulier « **u** » (tu) et de son équivalent pluriel « **e** » (vous). Le premier est employé pour désigner un seul participant au discours à qui l'énonciateur s'adresse tandis que le second sert à désigner plusieurs participants au discours à qui l'énonciateur s'adresse.

3.1.2. Les pronoms personnels délocutifs

Ils s'emploient pour désigner un seul ou plusieurs participant (s) extérieur (s) au dialogue. Il s'agit du singulier « **wo** » et du pluriel « **be** ». Les formes identifiées ici comme des pronoms personnels délocutifs ont un fonctionnement particulier sur lequel nous revenons à la dernière section.

3.2. Les indices pronominaux du jamsay

Les indices pronominaux du jamsay sont les unités antérieurement identifiées aux formes pronominales non emphatiques. A l'image des pronoms personnels, on distingue :

3.2.1. Les indices pronominaux interlocutifs

Ils sont indexés aux pronoms personnels interlocutifs.

a. Les indices élocutifs

Ce sont l'indice singulier « **m** » (je) qui est indexé au pronom personnel élocutif singulier et l'indice pluriel « **i** » (nous), indexé au pronom personnel élocutif pluriel.

b. Les indices allocutifs

Ce sont l'indice singulier « **u** » (tu), indexé au pronom personnel allocutif singulier et l'indice allocutif pluriel « **be** » (vous), indexé au pronom personnel allocutif pluriel.

3.2.2. Les indices pronominaux délocutifs

Les indices pronominaux délocutifs sont indexés aux pronoms personnels délocutifs. En réalité, il n'en existe qu'un seul indice formel qui est celui du pluriel « **ba** » indexé au pronom personnel pluriel « **be** ». Alors que le pronom délocutif singulier est « **wo** », aucun indice de lui correspond (ci-après signalé par « \emptyset »). L'absence d'indice pronominal indexé au pronom délocutif singulier s'explique par le fait dans le système nominal jamsay qu'il existe un morphème « **ko** » qui marque uniquement le défini et, pour la distinction du nombre, seul le pluriel est formellement grammaticalisé par le constituant nominal (le singulier ne l'étant pas).

(8)

ko **jen** « la femme »

/DEF/femme/

ko **jembe** « les femmes »

/DEF/femme_**PL**/

ko **uro** « la maison »

/DEF/maison/

ko **urobe** « les maisons »

/DEF/maison_**PL**/

L'observation de ces constituants nominaux, permet de constater que le morphème marqueur du pluriel « be » a la même forme que le pronom personnel délocutif pluriel « be » (eux, elle). Il s'agit, de toute évidence, du même morphème. Autrement dit, dans l'énoncé, le marqueur nominal du pluriel peut, à lui seul, remplacer le constituant nominal dont il fait partie. Il en devient le pronom substitutif.

(9)

Ka **nembe** saga torasa **ba** « les femmes ont pilé du mil »
 /les/femme_**PL**/mil/piler_ACP/**elles**/
be saga torasa **ba** « elles ont pilé du mil »
 /**PL**/mil/piler_ACP/**elles**/

A l'opposer, le singulier n'est pas formellement marqué dans les substantifs. C'est pourquoi, la position qu'aurait pu occuper une telle marque dans un constituant nominal et qu'il aurait pu remplacer à lui seul, est vide.

(10)

Ka **nen**Ø saga torasa Ø « la femme a pilé du mil »
 /la/femme_**SG**/mil/piler_ACP/**elle**/
 Ø saga torasa Ø « elle a pilé du mil »
 /**SG**/mil/piler_ACP/**elle**/

On peut donc conclure, de ce qui précède, que dans le paradigme des pronoms personnels du jamsay, il n'existe pas de forme correspondante au délocutif singulier. C'est ce qui explique que la position du sujet est vide lorsqu'elle est censée être occupée par un pronom délocutif singulier. Cela explique également qu'il n'y a pas d'indice postposé au verbe lorsque le sujet de celui-ci est un substantif au singulier. Cette conclusion pose, du même coup, la question de la nature exacte du morphème « wo » qui est apte à figurer dans les énoncés comme une forme emphatique équivalant au pronom délocutif singulier. Mais les données de la langue montrent que cette unité peut aussi être employée comme marqueur nominal permettant l'expression de la notion de possession.

(11)

wo uro « sa maison »
 /**sa**/maison/
wo pe:jube « ses moutons »
 /**ses**/moutons/

Conclusion

En jamsay, seuls les pronoms personnels peuvent assumer des fonctions syntaxiques, notamment celles dévolues aux constituants nominaux. À l'opposé, les indices pronominaux, ou pour être tout fait précis, les indices de sujets, n'ont pas cette vocation. Ils sont aptes à rappeler anaphoriquement le terme sujet auprès du constituant verbal, même lorsque ce sujet est absent de la construction et peut seulement être interprété qu'au regard du contexte d'énonciation. Ainsi, contrairement à ce qui est parfois admis, l'énoncé assertive simple du jamsay n'a pas deux structures (SOV et OVS) mais une seule qui est sujet-objet-verbe (SOV), l'indice pronominal postposé au constituant verbal n'assumant pas de fonction syntaxique.

Bibliographie

BICABA Roland, 2020 a, *Phonologie et morphosyntaxe du buamu (Parler de Ouakara)*, Thèse de Doctorat unique, Université Joseph KI- ZERBO.

BICABA Roland, 2020 b, « Pronoms personnels et indexation en buamu (Lange Gur) », *LONGBOWU*, n°010, Vol.1, p.213-226.

BICABA Roland, 2020 c, « Topicalisation et focalisation en buamu (Langue Gur) », *Revue ABLODE*, vol.1, p. 120-131.

BLENCH Roger M., et WILLIAMSON Kay, 2004, « Niger-Congo », in *Les langues africaines*, sous la direction de HEINE Bernd & NURSE Derek, Paris, Karthala.

CALAME-GRIAULE Geneviève, 1978, « Le dogon », Barreteau (ed.) 1978, p.63-69.

GERMAIN Claude et LeBLANC Raymond, 1981, *Introduction à la linguistique générale 3, La morphologie*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

CREISSELS Denis, 1991, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG.

CREISSELS Denis, 2006, *Syntaxe générale, une introduction typologique 1, Catégories et constructions*, Paris : Lavoisier.

Jacques BERTHO, 1953, « La place des dialectes dogon de la falaise de Bandiagara parmi les autres groupes linguistiques de la zone soudanaise », *Bulletin de l'IFAN* n° 55, p.405-411.

MARTINET André, 1969, « Qu'est-ce que la morphologie ? », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 26, p. 85-90.